



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Haïti

Question écrite n° 87112

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le bilan de l'action humanitaire, nationale et locale en faveur d'Haïti. En effet, un an après le dramatique tremblement de terre qui a dévasté l'île d'Haïti, des informations contradictoires sont venues perturber la perception effective de l'impact de la générosité française en faveur du peuple haïtien. Pourtant, l'émotion et la mobilisation du peuple français avaient été très importantes, auprès des grandes structures associatives nationales, mais aussi d'actions locales et décentralisées. Il pourrait donc être utile et intéressant que pour le premier anniversaire de cette catastrophe, le 13 janvier 2010, une grande réunion nationale, rappelant l'organisation de chaque action de solidarité depuis un an et son utilisation à Haïti, au bénéfice de sa population soit organisée. Cette initiative anniversaire, sous l'égide de son ministère, permettrait de mieux visualiser cette solidarité et de dissiper les rumeurs et mensonges sur l'utilisation de l'aide, qui sont très démobilisateurs. Il lui demande donc de lui indiquer s'il compte répondre favorablement à cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87112

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 2010, page 9400

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)